

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET :**

**Cession du tènement de l'ancien Institut Médico Educatif route de Champdor.**

Séance du 27 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept novembre, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-neuf novembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents :**

MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés avec pouvoir :**

MM. DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), FERRARI Jean (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), HARNAL Sébastien (pouvoir à M. GENOD Patrick), LEMOINE Gilbert (pouvoir à Mme MARTINE Christine), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. EMIN Philippe), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CHATEAU Marie-Luce (pouvoir à Mme FERRO Nicole), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

**Membres absents excusés sans pouvoir :**

Mmes CARRARA Carole, JOLY Fabienne.

**Membres absents :**

MM. ALLANDRIEU Bernard, CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance :** M. ALLARD Cyrille.

**Soit : 34 présents, 9 pouvoirs.**

Vu la lettre de la S.A.R.L. SETO représentée par Monsieur Ioan TIG en date du 27 novembre 2019 ;

Monsieur le Maire délégué de la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville informe le Conseil Municipal que la société SETO est en concertation avec les élus en vue de son installation sur le tènement de l'ancien Institut Médico Educatif route de Champdor.

Le prix de 380 000 €, les frais de notaire restant à la charge de l'acquéreur, semble le montant de compromis, sous réserve que la modification du plan local d'urbanisme en cours lui permette la réalisation de son projet.

L'offre de 380 000 € est acceptable au vu de la marge de négociation donnée par France Domaine : l'estimation de France Domaine en date du 5 novembre 2019 fait état d'une valeur de 400 000 € pour ce tènement comprenant les parcelles visées ci-dessous et les immeubles.

L'acquéreur ou toute personne morale qui pourrait se substituer à lui a fait parvenir la finalisation de sa demande et de son projet pour l'acquisition des parcelles cadastrées :

- Section H : n°82 (17 271 m<sup>2</sup>), n°83 (30 359 m<sup>2</sup>), n°141(1 080 m<sup>2</sup>),
- Section ZM : n°42 (12 819 m<sup>2</sup>).

Conformément à l'avis favorable de la commission Travaux-Urbanisme du 6 novembre 2019 ;

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DONNE** un accord de principe pour la cession des terrains cadastrés section H : n°82 (17 271 m<sup>2</sup>), n°83 (30 359 m<sup>2</sup>), n°141(1 080 m<sup>2</sup>), section ZM : n°42 (12 819 m<sup>2</sup>) au prix de 380 000 €, les frais de notaire restant à la charge de l'acquéreur, sous réserve de : l'accord d'un prêt de 380 000 € sur 25 ans à 2%, le changement de zonage de l'ensemble immobilier en zone UB, l'acceptation d'un permis de construire, le passage en friche de certains bâtiments en attente de rénovation.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Philippe EMIN